

PLAN DE COURS¹

SIGLE ET TITRE DU COURS : FIN2305 – Finances Personnelles

GROUPE : 05 - Formation à distance

CHARGÉ DE COURS² : Alexandre Dubé

PRÉSENTATION DU CHARGÉ DE COURS

Détenteur d'une maîtrise en science de l'administration concentration finances (M. Sc.) de l'Université de Sherbrooke, il œuvre dans le secteur financier depuis 2013. Monsieur Dubé est conseiller en sécurité financière et représentant en épargne collective comme travailleur autonome au sein d'Investia. Il est associé au cabinet de service Financier Whitemont. Il est propriétaire de son cabinet situé à Rouyn-Noranda. À cela, s'ajoute plusieurs charges de cours à son actif dans les programmes de gestion et d'ingénierie. Ses champs d'expertise sont la planification financière personnelle, la gestion de projet financiers et les mathématiques financières.

ACCEPTATION DU DÉPARTEMENT³

**HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE**

¹ [Procédure relative aux plans de cours](#)

² Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger la lecture du texte.

³ Conformément à la [Procédure relative aux plans de cours](#), un plan de cours qui n'a pas été accepté par le département ne peut être présenté aux étudiants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION DE 1ER CYCLE

La formation de premier cycle trouve sa spécificité dans les caractéristiques suivantes :

- elle vise le développement chez l'étudiant de ses capacités d'analyse et de synthèse par l'étude relativement approfondie d'une discipline ou d'un champ d'études dans les aspects aussi bien théoriques qu'empiriques et en misant sur l'appropriation des fondements et de la méthodologie propre à cette discipline ou à ce champ d'études ;
- dans la perspective d'une éducation permanente, elle développe la capacité d'apprendre par soi-même de façon continue ;
- elle le rend capable de s'adapter facilement aux changements, de relier son champ de compétence aux autres spécialités et de collaborer avec des tiers ;
- elle le rend capable de discerner la valeur objective des affirmations qu'il fait ou qui lui sont faites, de bien comprendre, interpréter et commenter l'information ;
- elle développe chez lui une compétence professionnelle ou scientifique qui le rend apte à intervenir efficacement et à mesurer la portée sociale et éthique de ses activités ;
- elle l'amène à maîtriser le langage propre à son domaine de connaissances, à pouvoir produire un discours cohérent et pertinent, à l'articuler de façon précise, claire et concise, tant à l'écrit qu'à l'oral et, ainsi, à être capable de communiquer ses connaissances dans son milieu professionnel ou scientifique et dans l'ensemble de la société ;
- elle développe son esprit d'initiative et sa créativité, qui le rendent actif dans son milieu et l'amènent à appliquer ses connaissances à des situations et des problèmes nouveaux.

DESCRIPTION DU COURS

Mathématiques financières; inflation, fiscalité et rendement; amortissement industriel; rentes viagères; valeur de transfert d'une rente; états financiers personnels; gestion du crédit; achat et financement d'une résidence personnelle; comptabilité financière; états financiers des sociétés par actions; analyse des états financiers.

OBJECTIFS DU COURS

GÉNÉRAUX

Ce cours vise à développer des compétences professionnelles en mathématiques financières, en comptabilité et finances personnelles, ainsi qu'en comptabilité financière et analyse des états financiers des sociétés par actions.

SPÉCIFIQUES

Au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- *Maîtriser le concept du facteur intérêt dans la gestion des finances personnelles ;
- *Calculer le coût de vie, la capacité d'épargne ainsi que le fonds d'urgence;
- *Établir le bilan personnel, le bilan successoral ainsi que les liquidités successorales;
- *Comprendre les principales composantes de la gestion du crédit;
- *Comprendre l'utilité des états financiers des sociétés par actions;
- *Maîtriser les techniques d'analyse par ratios des états financiers.

CALENDRIER

Séance (semaine)	Contenu	Lectures, travaux et directives
1 et 2	Mathématiques financières (Rappel et Approfondissement des concepts vus au cours FIN1000) Le concept de l'intérêt; Valeur présente et future d'une somme d'argent; Fréquence de capitalisation; Les différentes sortes d'intérêt; Équivalence entre les taux; Concept d'annuité [annuité simple; annuité générale, annuité différée]; Solde d'un emprunt; Calcul d'un taux d'intérêt; Location avec option d'achat; Perpétuités; Annuité en croissance (taux constant); Calcul d'une rente viagère; Estimation d'une valeur de transfert; Exemples et exercices pratiques en lien avec les mathématiques financières; Utilisation d'Excel et de la calculatrice en planification financière.	<i>Exercices et lecture du Module 4 de la solution IQPF. Chapitre 1 à 5.</i>
3 et 4	Éléments théoriques sur l'inflation et l'indice des prix à la consommation (IPC); Pouvoir d'achat; Dollars constants et dollars courants; Taux de rendement nominal et taux de rendement réel; Impact fiscal sur le taux de rendement nominal et réel; Concept d'amortissement; Catégories d'actifs; Amortissement linéaire; Amortissement dégressif; Exemples et exercices pratiques.	<i>Exercices et lecture du Module 4 de la solution IQPF. Chapitre 9.</i>
5,6 et 7	Coût de vie (budget, revenu disponible); Capacité d'épargne; Fonds d'urgence (Évaluation du montant adéquat, placements du fonds d'urgence, comptes où détenir les placements du fonds d'urgence), États financiers personnels; Principes comptables généralement reconnus (PCGR); Bilan personnel (actif, passif, valeur nette, méthodes d'évaluation, mesure des postes du bilan personnel); Évolution de la valeur nette; Évolution des liquidités; Bilan successoral; Liquidités successorales, Exemples et exercices pratiques	<i>Exercices et lecture du Module 4 de la solution IQPF. Chapitre 10 et 11.</i>

8	Examen mi-session en ligne	
9 et 10	Gestion du crédit; Produits de crédit [crédits implicites, découverts autorisés sur compte de transaction, crédits variables, cartes privées, cartes à paiements différés, cartes de crédits, marges de crédit personnelles (MCP), marges de crédit spécialisées, crédits fixes, hypothèques]; capacité d'emprunt; Exemples et exercices pratiques.	<i>Exercices et lecture du Module 4 de la solution IQPF. Chapitre 12</i>
11 et 12	Achat et financement d'une résidence personnelle [Acheter ou louer, La méthode simple et rapide, Les éléments de planification]; Emprunt hypothécaire : taux fixe ou taux variable? ; Les comptes de banque conjoints; Le couple et la finance; Portefeuille de placement non enregistré et dettes personnelles; Exemples et exercices pratiques.	<i>Exercices et lecture du Module 4 de la solution IQPF. Chapitre 13</i>
13 et 14	Comptabilité financière, états financiers des sociétés par actions et analyse des états financiers des sociétés par actions (Rappel et Approfondissement des concepts vus au cours FIN1000) Les principes comptables généralement reconnus (PCGR), La comptabilité de caisse et d'exercice, L'équation comptable, Le bilan, L'état des résultats, État des bénéfices non répartis, État des flux de trésorerie, Analyse par ratio des états financiers. Révision, cas. * Appréciation des enseignements	<i>Exercices et lecture du Module 4 de la solution IQPF. Chapitre 14 à 18</i>
15	Devoir # 3	

ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT

Notation

Conformément à l'article 2.13.1 du [Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT](#), la notation littérale pour ce cours représente :

A+, A, A-; B+, B, B-; C+, C, C-; D+, D; E

Une cote variable sera utilisée pour établir la notation littérale pour ce cours.

Pondération d'une activité

Conformément la résolution M10-GES-38-07 du Conseil de module des sciences de la gestion, aucune activité d'évaluation ne peut représenter plus de 50 % de la note finale d'un cours.

L'enseignant peut exiger, s'il le précise dans son plan de cours, que les étudiants obtiennent une note minimale pour un ou plusieurs éléments d'évaluation pour la réussite du cours.

Participation

Conformément la résolution M10-GES-38-08 du module des sciences de la gestion, aucune pondération ne doit être attribuée à la participation des étudiants dans tous les cours du module.

Présentation des travaux écrits

Conformément à la résolution M10-GES-38-09 du module des sciences de la gestion, tout travail remis à l'enseignant doit respecter les règles de présentation de la dernière version du [Guide de présentation des travaux écrits de l'UQAT](#).

Délai de correction

Sauf dans les cours à formule particulière ou dérogeant du calendrier universitaire (intensif, de moins de trois crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.), un élément d'évaluation comptant pour au moins 20 % de la note finale doit être administré et corrigé pour que les résultats soient connus des étudiants avant la date limite d'abandon sans mention d'échec au dossier universitaire et sans remboursement prévue au calendrier universitaire.

Évaluation de la qualité du français

Conformément à la [Politique linguistique de l'UQAT](#) et la résolution M00-GES-10-06 du module des sciences de la gestion, jusqu'à 10 % des points des travaux individuels et des travaux en équipe peuvent être déduits de la note obtenue en regard de la qualité du français écrit.

Omission ou retard dans remise d'un travail

L'omission de remettre ou de compléter un travail dans les délais demandés entraîne une perte de 20 % par jour de retard de la note finale de ce travail.

Absence à un examen

Conformément à la [Politique d'absence et de reprise à un examen du module des sciences de la gestion](#), seul un motif sérieux permet à l'étudiant de reporter, de s'absenter et de reprendre un examen. Le motif invoqué doit relever de circonstances importantes et indépendantes de la volonté de l'étudiant.

L'étudiant qui doit reporter ou s'absenter à un examen doit compléter, signer et envoyer le formulaire de demande de reprise d'examen dans les délais prescrits avec les pièces justificatives par courriel à l'adresse gestion.distance@uqat.ca.

Plagiat

Conformément au [Règlement 12 sur le plagiat ou la fraude pour les étudiants de l'UQAT](#), tout acte (incluant la tentative et la participation) de plagiat ou de fraude relatif autant aux travaux académiques qu'aux documents officiels à caractère scolaire peut entraîner une ou plusieurs sanctions.

Intelligence artificielle

Le recours aux outils d'intelligence artificielle générative (ex. : ChatGPT) n'est pas autorisé pour la réalisation des évaluations du cours (travaux et examens) et entraînera un signalement à titre d'infraction de nature académique.

Dans tous les cas, la déclaration des sources et références documentaires utilisées est requise. Le fait de faire passer un texte (le contenu) généré par un outil d'intelligence artificielle générative pour le sien entraînera automatiquement un signalement à titre d'infraction de nature académique (plagiat). Veuillez-vous référer au Guide de présentation des travaux écrits.

À noter que pour chacun des cours de votre programme des orientations différentes relatives à l'utilisation de l'intelligence artificielle générative peuvent être prises par la ressource enseignante. Il est de la responsabilité de l'étudiant de se conformer aux attentes de chaque cours.

Échec à un cours

Conformément à l'article 2.12.3 du [Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT](#), l'évaluation est continue en ce qu'elle tient compte, pendant toute la durée du cours, de tous les éléments susceptibles de révéler le niveau d'apprentissage et de formation atteint. C'est pourquoi, en cas d'échec d'un cours, il n'y a pas d'examen de reprise tenant lieu d'évaluation globale.

Travaux évalués	% de la note finale	Date limite de remise
Devoir # 1 – Individuel	20 %	Le vendredi de la semaine 6 avant 23h59
Devoir # 2 – Individuel	20 %	Le vendredi de la semaine 13 avant 23h59
Devoir # 3 – Individuel	25 %	Le vendredi de la semaine 15 avant 23h59
Examen mi-session	35 %	Semaine 8

Détail des évaluations

(Les consignes et les grilles détaillées des évaluations sont disponibles sur le portail du cours)

L'examen de mi-session sera en ligne de 19h à 22h et portera sur le contenu des séances 1 à 7.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT

Rôles du professeur :

Le professeur collabore à la réussite de l'étudiant par le biais d'activités de réflexion qui contribuent à accroître les différents savoirs nécessaires à cette réussite. En d'autres mots, il transmet les informations pertinentes, oriente et guide l'étudiant dans sa démarche et répond aux demandes individuelles d'assistance en regard de l'atteinte des objectifs du cours et en évalue le degré d'atteinte. De plus, il indique les principes de fonctionnement du cours (par exemple les règles quant à la participation, aux arrivées tardives, aux consignes de sécurité s'il y a lieu, etc.).

Délai de réponse :

La résolution *DEP-2019-SG-287-14* du département des sciences de la gestion stipule que :

« Le professeur ou le chargé de cours répondra à l'étudiant dans un délai de deux (2) jours ouvrables. Pour les questions nécessitant des réponses plus élaborées, après avis transmis à l'intérieur de ce délai, une réponse complète sera fournie à l'intérieur de cinq jours ouvrables. Passé ces délais, et après avoir tenté une relance, l'étudiant peut aviser le directeur du département, pour les cours de 1^{er} cycle, ou le directeur du programme, pour les cours de 2^e cycle, afin qu'il communique par téléphone avec le professeur ou le chargé de cours concerné. Dans des circonstances particulières, le professeur ou chargé de cours qui ne serait pas en mesure de respecter momentanément ces délais doit en aviser ses étudiants. »

Rôles de l'étudiant :

De son côté, l'étudiant assume ses responsabilités quant à la prise en charge du développement de sa formation. Il s'en approprie les objectifs, se fait et réalise un plan de travail pour les atteindre et satisfait aux exigences (lectures, travaux, coopération) requises dans ce cours. Il doit évaluer l'enseignement et le cours avec objectivité.

De plus, il prend l'initiative de rencontrer individuellement le professeur au besoin. Bien sûr, ces rencontres professeur-étudiant ne peuvent avoir pour objectif de compenser l'absence au cours. L'étudiant ne peut utiliser son cellulaire ou autres équipements électroniques à l'intérieur d'un cours, à l'exception du matériel prévu dans un cadre pédagogique.

Aucun enregistrement audio ou vidéo n'est permis sans l'autorisation écrite de l'enseignant. Le non-respect de cette directive pourra entraîner des sanctions telles que prévues par les règlements et politiques de l'UQAT en vigueur.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Matériel obligatoire :

Module4 - Finances. La collection de l'IQPF. Éditions Yvon Blais.

Veuillez-vous référer au site Web <https://www.ugat.ca/etudes/distance/gestion/cours/> pour l'achat du matériel obligatoire.

Matériel complémentaire :

Lamontagne, R.A. (2001). La Planification Financière Intégrée (2e édition). Les presses de l'Université du Québec.

R.G Plamondon et P. Sauvé (2018). La Planification Financière Intégrée (7e édition). Chenelière Éducation.